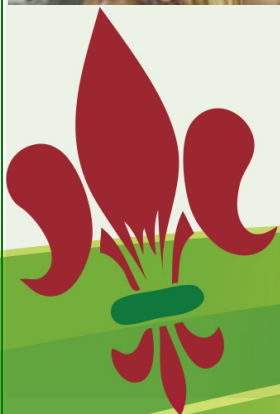


Lieu de travail : École Monseigneur de Laval –
Pavillon secondaire des Quatre Vents

Début du mandat : Dès que possible jusqu'au 28 juin

2022
École de langue première
aujourd'hui...
Francophone
bilingue
pour la vie!

Conseil des écoles fransaskoises
1440, 9^e avenue Nord
Regina (SK) S4R 8B1
1 877 273-6661



Assistant(e) en éducation inclusive (soutien régulier) 1 poste temporaire à temps partiel (50 % ÉTP)

DESCRIPTION DU TRAVAIL

L'assistant(e) en éducation inclusive avec soutien régulier travaille avec des élèves ayant des besoins au niveau du comportement et de l'apprentissage (lecture, écriture et mathématiques). Ce candidat appuie également les enseignants de classe dans les activités d'apprentissage et de la surveillance, et effectue toutes autres tâches et responsabilités qui lui sont assignées par la direction de l'école. Si vous aimez travailler avec des adolescents, ce poste est pour vous.

EXIGENCES DU POSTE

- Diplôme en techniques d'éducation spécialisée **OU** formation dans un domaine connexe
- Expérience professionnelle dans le domaine (ou connexe) de 3 ans au minimum
- Expérience ou connaissances des troubles de dyslexie/dysorthographe (un atout)
- Travailler dans une approche multidisciplinaire avec l'équipe de l'école et l'équipe dédiée au service des élèves
- Connaissances informatique et de logiciels tel que le prédicteur de mots (un atout)
- Maîtrise du français et connaissance de l'anglais
- Expérience de l'éducation francophone en milieu minoritaire, un atout
- Fournir un rapport de ses antécédents judiciaires incluant la vérification du secteur vulnérable dès son entrée en fonction

SALAIRE : Selon l'échelle salariale du personnel de soutien en vigueur.

Veillez nous faire parvenir votre curriculum vitae, en français, avec mention du numéro de référence 2122-058 à l'adresse suivante : recrutement@cefsk.ca

Les candidatures seront acceptées jusqu'au 10 décembre, 2021 à midi.

Nous remercions toutes les candidates et les candidats. Nous communiquerons uniquement avec celles et ceux retenus.